

PROGRAMME DE FORMATION

Exercice d'évacuation

Organisation, réalisation et débriefing d'un exercice d'évacuation

Référence : INC.EVAC

1. INTITULÉ DE LA FORMATION

Exercice d'évacuation : préparer, réaliser et analyser un exercice d'évacuation de l'établissement, conformément aux obligations réglementaires.

2. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément aux articles R.4227-28 à R.4227-39 du Code du travail, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs, établir les consignes de sécurité incendie et organiser des essais et exercices périodiques. Le décret n° 2010-78 du 21 janvier 2010 précise les obligations relatives aux consignes de sécurité incendie.

Cette formation s'appuie sur les recommandations de l'INRS (ED 990, ED 6230). L'article R.4227-39 du Code du travail impose que la consigne de sécurité incendie prévoie des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale et à se servir des moyens de premier secours, ces exercices ayant lieu au moins tous les six mois.

3. PUBLIC VISÉ

Ensemble du personnel de l'établissement ; chargés d'évacuation, guide-files et serre-files déjà désignés.

4. PRÉREQUIS

- Aucun.

L'employeur s'assure du respect des conditions de prérequis (aptitude médicale, équipements de protection individuelle, titres, certificats et attestations requis) avant l'entrée en formation.

5. OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la séance, les participants seront capables de :

- Reconnaître le signal d'alarme générale et appliquer les consignes d'évacuation de l'établissement ;
- Rejoindre le point de rassemblement par les itinéraires prévus, dans le calme et sans délai ;
- Tenir leur rôle dans l'organisation de l'évacuation (guide-file, serre-file, chargé d'évacuation) ;
- Identifier, à partir du débriefing, les points forts et les axes d'amélioration de l'organisation.

6. DURÉE

- 3 h 30 (une demi-journée) : préparation, exercice et débriefing.

Durée conforme au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026.

7. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Séance réalisée sur le site de l'entreprise, sur les locaux réels.
- Inscription selon le calendrier ; réponse sous 48 h après réception de la demande, conformément aux conditions générales de vente.
- L'ensemble du personnel présent participe à l'exercice ; le débriefing réunit l'encadrement et les acteurs de l'évacuation.

8. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes participatives : préparation avec l'encadrement, briefing des acteurs de l'évacuation.
- Méthode expérientielle : exercice d'évacuation en conditions réelles, observé et chronométré par le formateur, suivi d'un débriefing collectif.
- Moyens : plans d'évacuation, consignes du site, système d'alarme de l'établissement, chasubles, fiche d'observation, registre de sécurité, livret pédagogique.

9. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Observation et chronométrage de l'exercice au moyen d'une grille d'évaluation (délai d'évacuation, respect des itinéraires, comptage, tenue des rôles).
- Débriefing collectif : points forts, écarts constatés, axes d'amélioration.
- Remise d'un compte rendu d'exercice destiné à être annexé au registre de sécurité, et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation de satisfaction à chaud.

10. TARIFS

- Inter-entreprises : 112 € HT par personne.
- Intra-entreprise : 840 € HT par jour de session.

Tarifs conformes au catalogue tarifaire ISTYA FORM 2026, hors frais de déplacement éventuels selon le lieu de formation. Pour toute configuration particulière : nous consulter.

11. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible sous conditions : contacter le référent handicap afin de préciser les besoins et d'étudier les aménagements possibles (adaptation des supports, assistance spécifique, matériel adapté).

Thibaut ASTOLFI, Référent handicap — 07 57 40 60 45 — tastolfi@istyaform.com

12. CONTACT

Personne à contacter : Nathalie SARFATI — 06 46 23 97 00 — nsarfati@istyaform.com

13. PROGRAMME DE FORMATION

Préparation de l'exercice

- Revue des consignes d'évacuation, des plans, des itinéraires et du point de rassemblement.

- Briefing des acteurs : chargé d'évacuation, guide-files, serre-files ; définition du scénario.

Réalisation de l'exercice

- Déclenchement du signal d'alarme générale ; évacuation des locaux vers le point de rassemblement.
- Observation par le formateur : délais, comportements, tenue des rôles, comptage des effectifs.

Débriefing et axes d'amélioration

- Analyse collective de l'exercice : points forts, dysfonctionnements, situations particulières (personnes en situation de handicap, visiteurs).
- Recommandations et plan d'actions ; renseignement du registre de sécurité.

Clôture

- Synthèse, remise du compte rendu d'exercice et questionnaire de satisfaction.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La date et les observations de l'exercice sont consignées au registre de sécurité de l'établissement (art. R.4227-39 du Code du travail). Un scénario aggravé (issue condamnée, victime simulée) peut être proposé pour les exercices suivants.

14.1 — Validation

Compte rendu d'exercice d'évacuation destiné au registre de sécurité et certificat de réalisation. Hors RNCP.

14.2 — Équivalence

Sans objet.

14.3 — Passerelle

Sans objet.

14.4 — Suite de parcours

Renouvellement de l'exercice au moins tous les six mois ; formations Guide-file / Serre-file, EPI, manipulation des extincteurs.